

**eco**fi Actifs pour  
le futur

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ SOLIDAIRE  
2023**

## LA LOI HAMON, 10 ANS APRÈS

Promulguée en juillet 2014, la loi Hamon a permis d'élargir le périmètre de l'économie sociale et solidaire (ESS) en incluant les différents acteurs statutaires historiques et en reconnaissant ce secteur comme un acteur majeur de l'économie et de l'emploi sur les territoires.

Le premier texte faisant état de l'ESS en France est un décret de 1981. Il présentait alors l'ESS comme le regroupement « des mutuelles, des coopératives et des associations dont les activités de production les assimilent à ces organismes ».

C'est la loi de 2014 qui a ensuite ouvert l'ESS à l'ensemble des associations, ainsi qu'aux fondations et à certaines sociétés commerciales qui satisfont plusieurs principes :

- une recherche d'utilité sociale,
- une gouvernance démocratique,
- un réinvestissement des bénéfices,
- et des réserves impartageables.

L'apport majeur de cette loi a été la reconnaissance de l'ESS comme « mode d'entreprendre et de développement économique », et la définition de principes communs et innovants de gestion et de gouvernance d'entreprise.

Un consensus règne également sur la définition du périmètre de l'ESS qui a même inspiré une récente résolution onusienne de reconnaissance de l'ESS.

Mais, force est de reconnaître que les objectifs de développement de l'ESS fixés en 2014, par le législateur n'ont pas été atteints. En effet, l'ambition du changement d'échelle affichée ne s'est pas traduite dans les faits, faute de politiques publiques volontaristes et de moyens financiers à la hauteur d'une telle ambition. L'an dernier, le conseil supérieur de l'ESS, dans un avis de 426 pages, avait recommandé une loi de programmation pour permettre d'honorer les ambitions de la loi Hamon.

Pour le développement de l'écosystème territorial, il convient malheureusement d'observer que les missions accordées aux CRESS (Chambres Régionales de l'ESS) n'ont pas été suivies du financement approprié. Surtout, placé dans une situation dégradée en comparaison de l'écosystème des entreprises « conventionnelles », celui de l'ESS se trouve de fait désavantagé dans son développement au regard des moyens publics engagés. Comme l'a rappelé Jérôme Saddier lors du récent Forum National de l'ESS, « cela fait 32 ans que nous n'avons pas eu de loi sur l'aménagement du territoire dans notre pays ». Il est urgent de s'y atteler.

Malgré tout, les principes de l'ESS semblent plus que jamais en phase avec les enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle, à l'heure où nombre d'entreprises et d'entrepreneurs souhaitent adopter des règles de fonctionnement adaptées.



**FRANÇOIS LETT**  
Directeur du département  
éthique et solidaire

## 9<sup>ÈME</sup> RAPPORT D'ACTIVITÉ SOLIDAIRE DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE COMPLIQUÉ

En 2014, Ecofi gérait 250 millions d'euros d'OPC solidaires. 9 ans plus tard, leur montant s'élève à 725 millions d'euros. Quant aux investissements solidaires, ils représentaient 26 millions d'euros il y a 9 ans, et ont également triplé pour dépasser désormais la barre des 75 millions d'euros...

Conçu pour mettre en avant l'impact des financements d'Ecofi auprès des entreprises solidaires au sein des fonds 90/10, des fonds professionnels solidaires et des FCPE, ce Rapport présente les chiffres clés des 83 entreprises solidaires présentes dans nos portefeuilles.

Cet impact est classé autour de quatre grandes thématiques : Agir pour la planète, Agir pour une société plus juste, Agir pour la solidarité internationale et Agir pour entreprendre autrement et localement.

Ce Rapport permet de se projeter vers l'avenir dans un contexte économique et budgétaire compliqué... Un décret publié le 21 février dernier détaille le montant des 10 milliards d'euros d'économies budgétaires prévues dans un contexte de ralentissement de la croissance.

Ces économies touchent directement le monde associatif, et plus largement celui de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Le gouvernement avait annoncé des économies « immédiates » afin de respecter son engagement budgétaire, sur fond de crainte d'une dégradation de sa notation financière.

### Quels secteurs sont concernés ?

Climat, Jeunesse et vie associative, mobilités durables, accès et retour à l'emploi, aide publique au développement, cohésion des territoires, logement. C'est le budget « écologie, développement et mobilité durable » qui est le plus touché avec un coup de rabet de plus de 2 milliards d'euros.

Par ailleurs, les catégories « travail et emploi », « recherche et enseignement supérieur » sont concernées respectivement par 1,1 milliard et 900 millions d'euros de crédits annulés.

Cette nette diminution des financements publics laisse les organisations dans une situation financière des plus précaire dans un contexte de taux toujours élevés et d'inflation.

Pour ces structures, augmenter les tarifs de leurs activités afin de résoudre une équation budgétaire difficile va à l'encontre de leur raison d'être, qui consiste à proposer des tarifs très accessibles au plus grand nombre.

Dans ce contexte, Ecofi s'efforce de financer toujours plus d'entreprises solidaires avec un impact national ou territorial.

Nous les accompagnons, avec l'aide du groupe Crédit Coopératif, pour diversifier leurs ressources et résister dans cet environnement de plus en plus complexe...

**GUILLAUME DE VAUXMORET**  
Responsable de l'analyse solidaire



# LA GESTION ÉTHIQUE & SOLIDAIRE

## UNE LOGIQUE DE SOUTIEN

### Qu'est-ce qu'un fonds solidaire ?

Un OPC solidaire investit 5 à 10 % de son actif dans des entreprises agréées « solidaires » à forte utilité sociale ou environnementale.

Les 90 % à 95 % restants sont investis en actions, obligations ou monétaire, le plus souvent de manière socialement responsable (ISR), soit en prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG).

**C'est le cas pour 100%\* des fonds solidaires d'Ecofi qui bénéficient d'un filtre ISR exigeant.**

### Pourquoi investir dans un fonds solidaire ?

Investir dans un fonds solidaire permet de générer des moyens de financement bon marché pour toutes les structures solidaires à fort impact social ou environnemental.

## AGIR À TRAVERS L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

### Nos financements



#### Agir pour entreprendre autrement et localement

Création d'entreprises, structures dans l'insertion par l'activité économique



#### Agir pour une société plus juste

Logement très social, tourisme social, handicap et personnes vulnérables



#### Agir pour la solidarité internationale

Commerce équitable, humanitaire, développement, microfinance



#### Agir pour la Planète

Éco-constructions, énergies renouvelables, protection de l'environnement et de la biodiversité

### Ecofi, acteur historique et engagé depuis 1972



#### Des fonds solidaires ouverts dans la plupart des grandes classes d'actifs

20 fonds labellisés Finansol, gage de transparence et de solidarité dont 12 fonds ouverts et 7 FCPE.

\* Notre gamme de fonds ouverts est 100% ISR selon la méthodologie d'ECOFI (hormis un fonds indexé). Parmi ces fonds, 12 OPC ont aussi obtenu le Label ISR d'État.

## UNE GAMME RESPONSABLE À IMPACT

### Focus sur 3 fonds solidaires

#### ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT

Pour accompagner la transition énergétique et écologique

#### Fonds ISR multi-actifs dynamique long terme

- Dominante actions
- Investi sur les éco-activités et les obligations vertes



#### CHOIX SOLIDAIRE

Pour combiner performance, solidarité et responsabilité

#### Fonds ISR multi-actifs prudent moyen terme

- Dominante taux
- Sélection des entreprises les plus responsables d'un point de vue environnemental, social et de gouvernance (ESG)



#### CONFIANCE SOLIDAIRE

Pour contribuer au financement des acteurs de l'économie sociale et solidaire

#### Fonds ISR obligataire court terme

- Gestion prudente
- Une gestion investie dans des obligations privées de qualité ou en emprunts d'État



**Ces fonds présentent un risque de perte en capital. Se référer au DIC ou prospectus complet comprenant les risques et avantages des OPC cités.**

Les références à un label ou une récompense ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

### ÇA POURRAIT ARRIVER !

Début octobre 2023, Olivia Grégoire, alors ministre déléguée chargée de l'économie sociale et solidaire (ESS), avait annoncé sa volonté de relever le plafond des fonds solidaires dits "90-10" à 15%.

Selon la ministre, un tel relèvement permettrait de lever jusqu'à 800 millions d'euros supplémentaires pour financer des projets solidaires.

Le secteur représente environ 10 % du PIB, et emploie 2,6 millions de salariés, selon Bercy.

## PROFIL DE RISQUE\*



#### Principaux risques

Perte en capital, gestion discrétionnaire, sectoriel spécifique, taux, crédit, actions, liés aux investissements solidaires, aux opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres, de liquidité, de change, de contrepartie, juridique, de gestion des garanties, de durabilité.



#### Principaux risques

Gestion discrétionnaire, perte en capital, taux, crédit, actions, liés aux investissements solidaires, de liquidité, de change, de durabilité.



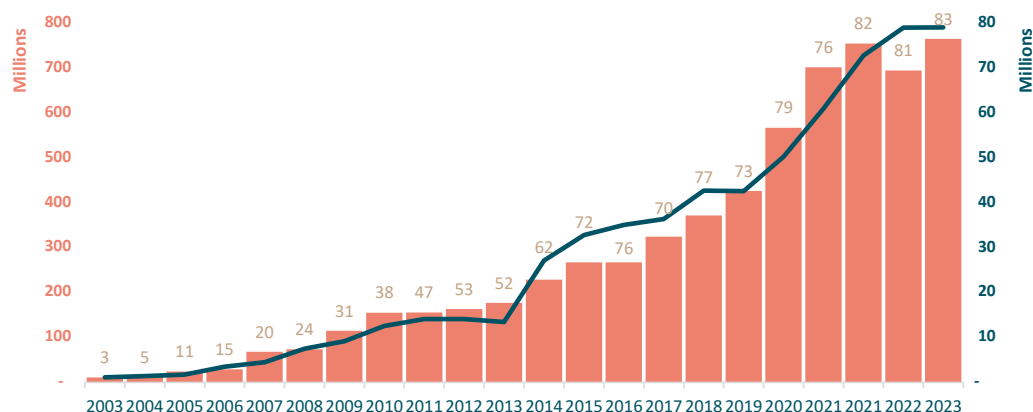
#### Principaux risques

Perte en capital, gestion discrétionnaire, taux, crédit, liés aux titres solidaires, de contrepartie, liés aux opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres, liés à la gestion des garanties, de durabilité.

\*L'indicateur synthétique de risque et de rendement SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (à risque plus faible, rendement potentiellement plus faible) à 7 (à risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque et de rendement. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

# LA FINANCE SOLIDAIRE : UN INVESTISSEMENT D'AVENIR

## UNE FORTE DYNAMIQUE DEPUIS 20 ANS



Source : Ecofi - Données au 31 décembre 2023

### REPÈRES

(au 31 décembre 2023)

**75 M€**  
d'encours global pour les investissements solidaires

**725 M€**  
d'encours des OPC solidaires

**83** entreprises solidaires financées par Ecofi

## ZOOM SUR LA FINANCE SOLIDAIRE EN FRANCE\*

\*Source : Fair - Édition 2023 (chiffres au 31 décembre 2022)

**26,3 Mds€**

Encours de l'épargne solidaire

**0,45 %**

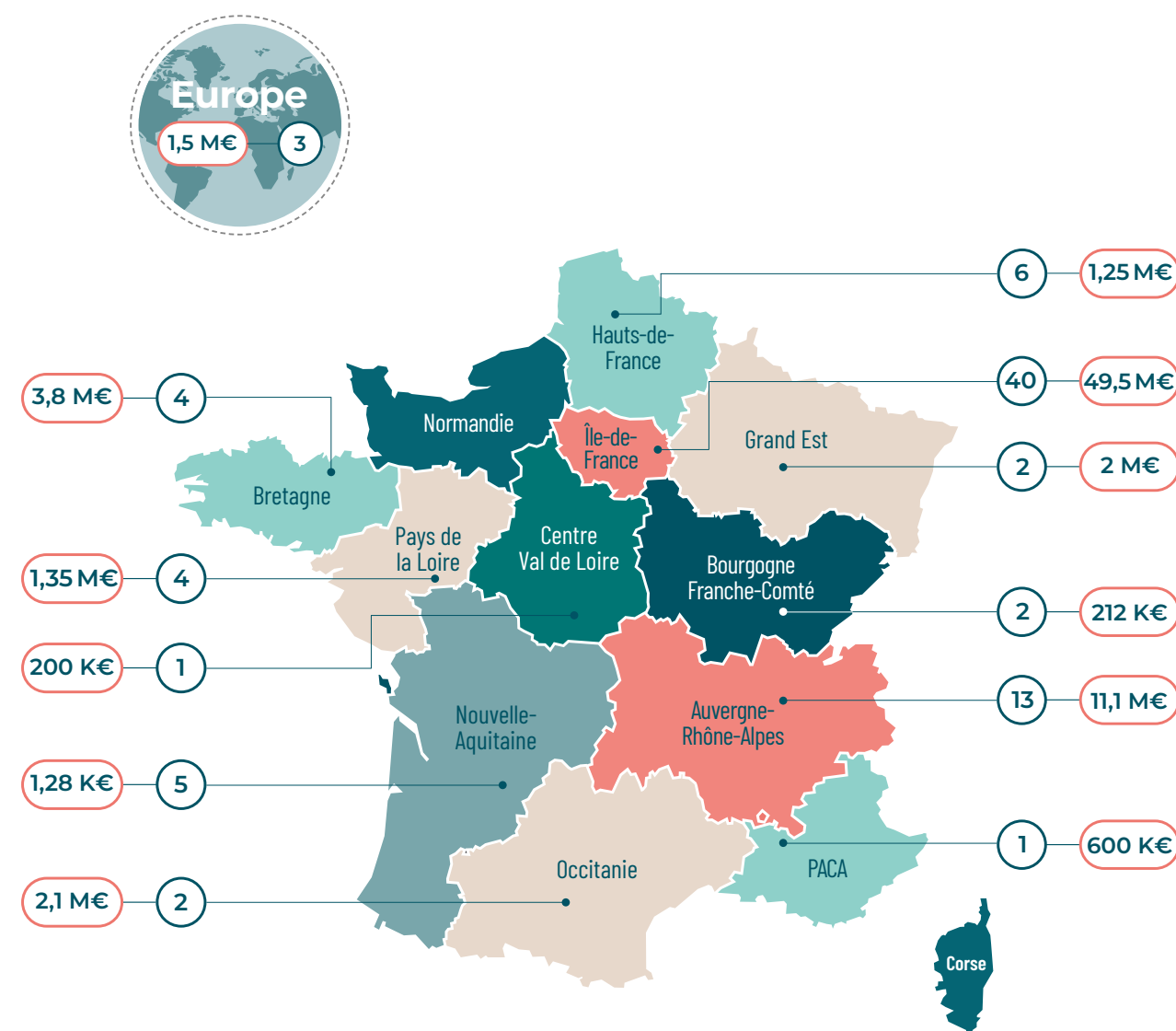
Part de l'épargne solidaire dans l'épargne financière totale des ménages

**187**

Nombre de produits d'épargne solidaire qui ont reçu le Label Finansol

## CARTOGRAPHIE DES ENTREPRISES FINANCÉES

(au 31 décembre 2023)



## BILAN 2022-2023

En 2022, l'encours de l'épargne solidaire a progressé de 7% en France, soit près d'1,8 milliard d'euros supplémentaires, pour atteindre 26,3 milliards d'euros selon le rapport 2023 de la finance solidaire publié par l'association Fair (ex-Finansol).

Après une baisse des encours des fonds solidaires en 2022, l'année 2023 est marquée par un rebond des encours grâce, notamment, à une bonne performance des fonds solidaires obligataires ayant profité de la baisse des taux.

Les encours des fonds solidaires d'Ecofi sont repartis à la hausse en 2023 (+10%) pour un total de 725 millions d'euros. D'autre part, le montant des investissements et financements auprès des entreprises solidaires est resté stable, aux alentours de 75 millions d'euros.

Ecofi reste la société de gestion la plus ancrée dans l'économie sociale et solidaire avec plus de 80 entreprises solidaires et associations financées par ses OPC solidaires.

Par ailleurs, l'équipe solidaire d'Ecofi s'est agrandie avec le recrutement de Gabriel Saumier en tant qu'analyste des investissements solidaires afin de consolider les investissements en portefeuille et de participer aux financements de nouvelles structures.



### POUR ENTREPRENDRE AUTREMENT ET LOCALEMENT

#### Insertion par l'activité économique et le travail adapté

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle par le biais de contrats de travail spécifiques.

**Ecofi soutient plus d'une vingtaine de structures oeuvrant pour l'intégration sociale et économique des personnes.**

#### Création de microentreprises

Une microentreprise est une structure de petite taille, employant moins de 10 salariés et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 2 millions d'euros. Le statut de l'auto-entreprise est un levier indispensable pour stimuler l'emploi, la croissance et l'investissement en France et en Europe.

**À travers ses investissements Ecofi soutient la création et le développement de ces petites structures.**

#### Institutions financières alternatives

Pour répondre aux besoins de financement particuliers des entreprises sociales, de nombreuses institutions financières se spécialisent dans des modes d'investissements alternatifs, avec la promesse d'une forte valeur ajoutée sociale et/ou environnementale. Ces financeurs deviennent des maillons indispensables de l'économie sociale et solidaire.

**Ecofi est ainsi actionnaire de trois structures financières alternatives.**



Le **Groupe Archer** est une entreprise de territoire créée en 1987 dans la Drôme. Il se définit aujourd'hui comme un « Pôle Territorial de Coopération Économique » qui concentre son activité autour de deux axes principaux :

- **le développement des ressources humaines du territoire** : en tant qu'acteur de l'insertion par l'Activité Économique, le Groupe Archer mobilise des moyens internes ou dans le cadre de partenariats avec d'autres structures, au service de la formation et de l'accompagnement de personnes en recherche d'emploi ;
- **le développement d'activités** : le Groupe Archer agit, avec d'autres partenaires, pour favoriser la création d'activités, le développement local de l'emploi, la promotion des filières respectueuses de l'environnement, et aussi la lutte contre les délocalisations.

Il compte 8 entités juridiques sur les départements Drôme, Ardèche et Vienne.

#### NOTRE INVESTISSEMENT

##### Montant investi

Ecofi a financé le Groupe à hauteur de 200 000 € via des billets à ordre en décembre 2023.

##### Objectif poursuivi

Ce financement permet à la structure de conforter sa trésorerie et d'accélérer le déploiement de la Cité de la Chaussure.

#### LES DONNÉES D'IMPACT / OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Données au 31 décembre 2023



**1 200** personnes ont suivi un parcours d'insertion

##### ODD Cible\*

Selon l'approche comparative d'Ecofi au 31/12/2023



**Saint-André Solidarité Formation** est une association de loi 1901 créée en 1990 basée à Saint-André-les-Lille, dans les Hauts-de-France qui développe une activité de stimulation par le travail pour les personnes détenues en valorisant leur période passée en détention. Elle met également en œuvre des formations et des chantiers d'insertion dans les secteurs de l'entretien de gares, d'immeubles et logements, et d'espaces urbains.

#### NOTRE INVESTISSEMENT

##### Montant investi

En mars 2023, Ecofi a participé au financement de SAS Formation via des billets à ordre pour un montant total de 250 000 €.

##### Objectif poursuivi

Le financement permet à l'association d'agrandir le nombre de boulangeries, et donc de chantiers d'insertion pour les détenus, dans les centres de détention et les maisons d'arrêt.

#### LES DONNÉES D'IMPACT / OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Données au 31 décembre 2023



**68** personnes ont suivi un parcours d'insertion

##### ODD Cible\*

Selon l'approche comparative d'Ecofi au 31/12/2023



### QU'EST-CE QU'UN ODD ?

Objectifs de développement durable (ODD).

Retrouvez la définition ainsi que la liste complète dans le glossaire, page 28.





### INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE TRAVAIL ADAPTÉ

<b>ACCÈS RÉAGIS</b> Lutte contre l'exclusion et la précarité par le travail et la formation	100 salariés	150 000 euros
<b>BALUCHON</b> Insertion par les métiers de la restauration et de l'évènementiel	32 salariés	200 024 euros
<b>BRETAGNE ATELIERS</b> Entreprise adaptée de services industriels	600 salariés	200 000 euros
<b>CAP INTERIM</b> Insertion par l'activité économique et le travail adapté	107 salariés	200 000 euros
<b>CHANTIER ÉCOLE</b> Réseau de chantiers d'insertion	5 600 salariés	150 000 euros
<b>CHÊNELET</b> Insertion par la construction de logements sociaux écologiques	200 salariés	20 000 euros
<b>ENVIE AUTONOMIE</b> Collecte, reconditionnement et distribution de matériel médical et aides techniques	80 salariés	600 000 euros
<b>ENVIE RHÔNE-ALPES</b> Structure d'insertion par l'activité économique	460 salariés	150 000 euros
<b>ESPACES</b> Insertion par l'écologie urbaine	300 salariés en insertion	300 000 euros
<b>ÉTUDES &amp; CHANTIERS</b> Insertion par les métiers de l'environnement et de l'économie circulaire	180 salariés en insertion	300 000 euros

<b>GROUPE ARCHER</b> Structure d'insertion par l'activité économique	5 salariés	200 000 euros
<b>HALAGE</b> Insertion par l'écologie urbaine	43 salariés	240 000 euros
<b>INFA</b> Institut de formation professionnelle	203 salariés	398 834 euros
<b>INSERIM</b> Entreprise de travail temporaire d'insertion	192 salariés	425 000 euros
<b>LES ANGÉS GARDINS</b> Activité d'exploitation maraîchère biologique à vocation d'insertion sociale	47 salariés	200 000 euros
<b>LES ATELIERS DU BOCAGE</b> Insertion par l'économie circulaire (recyclage, DEEE)	151 salariés	80 000 euros
<b>MAIN FORTE</b> Insertion par le transport routier	113 salariés	260 000 euros
<b>MISSION LOCALE DE PARIS</b> Accompagnement à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes	5 salariés	200 000 euros
<b>REBELLE</b> Atelier Chantier d'insertion visant à revaloriser des invendus et participer à l'insertion en Seine-Saint-Denis	11 salariés	240 000 euros
<b>RÉSEAU COCAGNE</b> Insertion par le maraichage biologique	17 salariés	37 500 euros



### CRÉATION DE MICROENTREPRISES

<b>ADIE</b> Microcrédit en France	707 salariés	5 500 000 euros
<b>BOUTIQUE DE GESTION DE PARIS</b> Accompagnement à la création d'entreprise	900 salariés	75 000 euros
<b>CRESS AURA</b> Accompagnement des acteurs de l'ESS de la région Auvergne-Rhône-Alpes	16 salariés	150 000 euros
<b>VILLAGES VIVANTS</b> Foncière solidaire dédiée à la revitalisation des espaces ruraux	9 salariés	1 107 500 euros

<b>SAKINA M'SA</b> Insertion par la mode éthique	3 salariés	20 000 euros
<b>SAS FORMATION</b> Structure d'insertion par l'activité économique	24 salariés	250 000 euros
<b>SIEL BLEU</b> Prévenir les effets néfastes de la sédentarité et du vieillissement chez les personnes âgées, malades et/ou en situation de handicap par l'activité physique adaptée	450 salariés	500 000 euros
<b>TREMPIN 01</b> Lutte contre l'exclusion par l'accès au travail, au logement et à la santé	372 salariés	250 000 euros
<b>WIMOOV</b> Service de mobilité pour tous les publics en situation de fragilité	250 salariés	1 041 666 euros



### INSTITUTIONS FINANCIÈRES ALTERNATIVES

<b>BANK FÜR SOZIALWIRTSCHAFT</b> Banque allemande du secteur sanitaire et social	558 salariés	362 400 euros
<b>INCO INVESTISSEMENT</b> Financement des entreprises solidaires	10 salariés	1 500 844 euros
<b>SIFA</b> Financement des entreprises solidaires	750 salariés	12 387 963 euros



### AGIR POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

#### Humanitaire et développement

Les organisations non-gouvernementales (ONG) ont aujourd'hui, dans le monde économique et politique, un rôle crucial de représentation de la société civile et de défense de l'intérêt général. Elles sont notamment très influentes dans l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD\*).

**Ecofi soutient ainsi plusieurs ONG agissant dans les domaines de l'humanitaire et du développement.**

#### Commerce équitable

Les organisations du commerce équitable, soutenues par les consommateurs, s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel.

**Ecofi a choisi d'investir dans plusieurs initiatives françaises.**

#### Microfinance

La microfinance est un outil essentiel pour l'atteinte des ODD\* fixés en septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations-Unies.

**Ecofi soutient les initiatives des sociétés qui contribuent à construire une microfinance responsable et réactive qui place les clients au cœur de leurs stratégies.**

### QU'EST-CE QU'UN ODD ?

Objectifs de développement durable (ODD).

Retrouvez la définition ainsi que la liste complète dans le glossaire, page 28.



**Première Urgence Internationale (PUI)** est une ONG née en 2011 de la fusion entre deux ONG françaises : Première Urgence (PU, créée en 1992) et Aide Médicale Internationale (AMI, créée en 1979). L'association est engagée pour venir en aide aux victimes civiles, marginalisées ou exclues par les effets de conflits armés, de catastrophes naturelles et de situations d'effondrement économique.

Elle intervient en appui auprès de 6 millions de personnes dans 25 pays avec pour objectif d'apporter une réponse globale et durable à l'ensemble des besoins fondamentaux des populations victimes de crises humanitaires, jusqu'à leur permettre de retrouver autonomie et dignité.

#### NOTRE INVESTISSEMENT

##### Montant investi

En mai 2023, Ecofi a participé au financement de PUI via des titres associatifs pour un montant total de 450 000 K€.

##### Objectif poursuivi

Le financement permet de soutenir PUI dans ses actions et projets humanitaires à venir. Par exemple, il s'agira de développer la capacité d'intervention mais aussi de renforcer la présence dans les zones déjà couvertes.

#### LES DONNÉES D'IMPACT / OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Données au 31 décembre 2023



**6 millions** de personnes soutenues par l'ONG

##### ODD Cible\*

Selon l'approche comparative d'Ecofi au 31/12/2023



Intervention dans **25** pays pour apporter une réponse aux besoins fondamentaux des populations.



**Bibliothèques Sans Frontières (BSF)** est une ONG française fondée en 2007 qui déploie des espaces culturels et éducatifs innovants permettant aux personnes touchées par les crises et la précarité de s'instruire et de se divertir.

Baptisées « Ideas Box » ces médiathèques en kit sont installées par BSF dans les pays du Sud ainsi que dans les quartiers défavorisés des pays européens.

#### NOTRE INVESTISSEMENT

##### Montant investi

En mars 2023, Ecofi a participé à la levée de titres associatifs de Bibliothèques Sans Frontières pour un montant de 550 000 €.

##### Objectif poursuivi

BSF a pour objectif de poursuivre sa contribution dans l'accès à la culture et à l'éducation dans les zones défavorisées et de soutenir les populations en difficulté.

#### LES DONNÉES D'IMPACT / OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Données au 31 décembre 2023



**450 000** bénéficiaires des programmes de BSF

##### ODD Cible\*

Selon l'approche comparative d'Ecofi au 31/12/2023





# LES IMPACTS POSITIFS

**AGIR** POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE  
17,1% des financements, soit **12,78 M€**



## MICROFINANCE

<b>COOPMED</b> Fond d'investissement pour le développement de l'économie sociale et solidaire en Méditerranée	<b>10</b> salariés	<b>180 000</b> euros
<b>ENTREPRENEURS DU MONDE</b> ONG de soutien de populations de pays en développement par la microfinance	<b>774</b> salariés	<b>350 000</b> euros
<b>MICRO FINANCE SOLIDAIRE</b> Financement des Institutions de Microfinance (IMF) soutenus par Entrepreneurs du Monde	<b>1</b> salariés	<b>500 000</b> euros
<b>OIKOCREDIT</b> Société d'investissement soutenant la microfinance dans les pays en développement	<b>192</b> salariés	<b>1 000 000</b> euros
<b>SIDI</b> Société d'investissement soutenant les initiatives d'entrepreneurs et de producteurs du Sud et de l'Est grâce à la finance solidaire	<b>25</b> salariés	<b>1 900 128</b> euros



## COMMERCE ÉQUITABLE

<b>CAFÉ MICHEL</b> Coopérative de torréfaction de café bio	<b>24</b> salariés	<b>150 000</b> euros
<b>ETHIQUABLE</b> Coopérative de commerce équitable alimentaire issue principalement de l'agriculture biologique	<b>133</b> salariés	<b>2 000 000</b> euros
<b>SOLIDARMONDE</b> Centrale d'achats du réseau Artisans du Monde	<b>27</b> salariés	<b>932 535</b> euros



## HUMANITAIRE ET DÉVELOPPEMENT

<b>ACTED</b> ONG de soutien à des populations vulnérables	<b>7145</b> salariés	<b>3 400 000</b> euros
<b>ALIMA</b> ONG de secours médical dans des situations extrêmes	<b>1906</b> salariés	<b>250 300</b> euros
<b>BIBLIOTHÈQUES SANS FRONTIÈRES</b> ONG de lutte contre les inégalités dans le monde par l'accès à l'information, à la culture et à l'éducation	<b>150</b> salariés	<b>600 000</b> euros
<b>GRDR</b> ONG de développement en Afrique subsaharienne	<b>122</b> salariés	<b>75 000</b> euros
<b>PREMIÈRE URGENCE INTERNATIONALE</b> ONG humanitaire	<b>306</b> salariés	<b>450 000</b> euros
<b>SOLIDARITÉS INTERNATIONALES</b> ONG d'aide humanitaire dans des pays touchés par une crise	<b>2 486</b> salariés	<b>1 000 000</b> euros





### AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

#### Personnes vulnérables

La France, à l'instar d'autres pays européens, connaît un phénomène de vieillissement prononcé de sa population. Selon l'INSEE, les plus de 75 ans représentent aujourd'hui 9,5% de la population française et potentiellement 11,5% en 2040. Ce phénomène requiert des investissements significatifs afin de permettre à tous de vieillir dans la dignité.

**Dans ce contexte, Ecofi a renforcé son soutien à la «silver economy» en finançant des structures à vocation solidaire.**

#### Logement très social

En 2020, selon l'INSEE, le logement social représentait environ 14% du parc locatif total français et le nombre de logements sociaux est en croissance depuis plusieurs années.

Néanmoins, beaucoup d'insuffisances demeurent et menacent la mixité sociale. En premier lieu, plus de 1000 villes ne respectent pas le seuil minimal de logement social (25%) requis par la loi SRU.

De plus, même dans des villes respectant cette règle, la demande est largement supérieure à l'offre en raison de la flambée des loyers notamment qui écarte un nombre croissant de ménages de l'immobilier privé. En conséquence, ces ménages doivent parfois attendre plusieurs années pour accéder à un logement.

Enfin, le maillage territorial du logement social n'est pas homogène, et de nombreuses régions manquent de logements les plus sociaux (PLAI).

**Conscient de ces problématiques qui requièrent un investissement massif, Ecofi est partenaire d'acteurs emblématiques du logement social depuis de nombreuses années.**

#### QU'EST-CE QU'UN ODD ?

Objectifs de développement durable (ODD).

Retrouvez la définition ainsi que la liste complète dans le glossaire, page 28.



L'Union Française pour le Sauvetage de l'Enfance (UFSE) est une association fondée en 1888 vouée à la protection de l'enfance. Elle mène aujourd'hui une double mission :

- une mission de prévention, de protection et de soin des enfants qui lui sont confiés par l'intermédiaire de ses établissements et services;
- une mission publique de sensibilisation et d'alerte sur les risques de la maltraitance faite aux enfants.

#### NOTRE INVESTISSEMENT

##### Montant investi

En décembre 2023, Ecofi a participé au financement de l'UFSE via des billets à ordre pour un montant total de 240 000 €.

##### Objectif poursuivi

Le financement a permis à l'association de répondre à des besoins d'achat de matériel informatique.

#### LES DONNÉES D'IMPACT / OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Données au 31 décembre 2023



**475** personnes accompagnées dont 419 enfants et jeunes

**ODD Cible\***  
Selon l'approche comparative d'Ecofi au 31/12/2023



**100 %** de sorties positives\* pour les jeunes formés.  
\* Formations pré-qualifiantes ou qualifiantes, embauches dans une autre Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).



Tom & Josette est une société par actions simplifiées (SAS) créée en 2019 dont l'activité est la gestion de micro-crèches dans des EPHAD, des résidences seniors ou des bailleurs sociaux.

L'objectif de Tom & Josette est double : faire grandir les enfants dans un environnement propice à l'apprentissage de l'ouverture à l'autre, tout en voulant changer le regard que nous portons sur nos aînés et les établissements qui les accueillent.

#### NOTRE INVESTISSEMENT

##### Montant investi

En septembre 2023, Ecofi a participé au financement de la société via des billets à ordre pour un montant total de 300 000 €.

##### Objectif poursuivi

L'objectif de cette levée de fonds est de financer l'ouverture de nouvelles crèches sur le territoire.

#### LES DONNÉES D'IMPACT / OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Données au 31 décembre 2023



**200** enfants accueillis dans 9 micro-crèches

**ODD Cible\***  
Selon l'approche comparative d'Ecofi au 31/12/2023



# LES IMPACTS POSITIFS



**POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE**

37,7% des financements, soit 28,24 M€



## LOGEMENT TRÈS SOCIAL

<b>AILOJ</b> Promoteur et bailleur social ciblant les jeunes travailleurs	36 salariés	160 000 euros
<b>ALTERNA</b> Foncière solidaire appartenant au Groupe SOS	30 salariés	1 500 000 euros
<b>CIB</b> Coopérative d'utilité sociale	33 salariés	1 000 000 euros
<b>FAMILLES SOLIDAIRES</b> Promoteur et bailleur dans l'habitat inclusif	8 salariés	1 501 300 euros
<b>FONCIÈRE HABITAT HUMANISME</b> Foncière logement social	26 salariés	4 987 824 euros
<b>FONDATION POUR LE LOGEMENT SOCIAL</b> Promoteur et bailleur social	7 salariés	1 500 000 euros
<b>HABITATS SOLIDAIRES</b> Promoteur et bailleur dans l'habitat inclusif	5 salariés	209 538 euros
<b>LE LOGIS BRETON</b> Promoteur et bailleur social coopératif	35 salariés	2 280 000 euros
<b>PACT AVEYRON</b> Production de logements sociaux et amélioration de l'habitat	25 salariés	90 000 euros
<b>SNL PROLOGUES</b> Foncière logement social	9 salariés	2 000 000 euros
<b>SOLIFAP</b> Société d'investissements solidaires de la Fondation Abbé Pierre	5 salariés	3 507 000 euros
<b>SOLIHABLI</b> Foncière très sociale	2 salariés	300 000 euros
<b>URBAN SOLIDARITÉ INVESTISSEMENT</b> Promoteur et bailleur social	3 salariés	600 000 euros



## PERSONNES VULNÉRABLES

<b>APTIC</b> Outil de médiation numérique	6 salariés	200 000 euros
<b>BASILIADE</b> Accueil et accompagnement de personnes atteintes du VIH	68 salariés	550 000 euros
<b>CPCV</b> Lutte contre l'exclusion sociale par l'accompagnement socioprofessionnel	87 salariés	75 000 euros
<b>CROIX-ROUGE FRANÇAISE</b> Aide humanitaire et aux personnes en difficulté en France et à l'étranger	17 524 salariés	3 000 000 euros
<b>ENTREPRENDRE POUR HUMANISER LA DÉPENDANCE</b> Foncière d'organismes médico-sociaux à but non lucratif	107 salariés	1 800 000 euros
<b>FONCIÈRE SOLIDAIRE LÉOPOLD BELLAN</b> Foncière spécialisée dans les organismes médico-sociaux	2 700 salariés	699 993 euros
<b>IKAMBERE</b> Accueil et accompagnement des femmes vivant avec le VIH	26 salariés	100 000 euros
<b>LÉO LAGRANGE</b> Lutte contre l'exclusion par la formation et l'éducation	7 981 salariés	80 000 euros
<b>PIERRE ANGULAIRE</b> Réseau d'organismes médico-sociaux à but non lucratif	1 040 salariés	100 000 euros
<b>TOM ET JOSETTE</b> Réseau de micro-crèches et revitalisation de structures du bien vieillir	50 salariés	300 000 euros
<b>UFSE</b> Protection de l'enfance	263 salariés	480 000 euros



## TOURISME SOCIAL



<b>SEH</b> Coopérative hôtelière qui développe une offre à Paris dans une zone urbaine sensible	44 salariés	400 000 euros
<b>UCPA</b> Activités sportives de plein air pour tous	9 730 salariés	480 000 euros
<b>LES GLÉNANS</b> Activités sportives nautiques et protection du littoral	25 salariés	300 000 euros

## CULTURE



<b>CIE LOUIS BROUILLARD</b> Compagnie de théâtre	20 salariés	37 500 euros
---	-------------	--------------

### AGIR POUR LA PLANÈTE

#### Protection de l'environnement et de la biodiversité

La prise de conscience des entreprises et des collectivités face à la question de la protection de l'environnement et de la biodiversité va désormais au-delà de la simple question environnementale.

L'interdépendance des organisations vis-à-vis de ces thématiques et la nécessité de les intégrer dans leurs stratégies économiques sont devenues un sujet majeur pour nous tous.

**Ecofi finance 9 structures qui œuvrent au quotidien pour notre planète.**

#### Énergies renouvelables et efficacité énergétique

Le changement climatique est l'un des plus grands défis des décennies à venir. La finance a un rôle majeur à jouer dans cette transition.

**Ecofi s'engage via ses investissements cotés et non cotés, ISR et solidaires à privilégier les sociétés qui agissent.**



Le **Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Rhône-Alpes** est une association de loi 1901 dans le domaine de l'environnement et de la biodiversité qui a pour objet la mise en valeur des richesses biologiques, écologiques et paysagères afin d'assurer la pérennité pour le bénéfice de la collectivité.

Elle est membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels.

#### NOTRE INVESTISSEMENT

##### Montant investi

En janvier 2023, 3 OPC solidaires d'Ecofi ont refinancé le CEN pour un montant total de 200 000 €.

##### Objectif poursuivi

Cet investissement permet à l'association de maintenir et de développer son niveau d'activité.

#### LES DONNÉES D'IMPACT / OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Données au 31 décembre 2023



**169** sites agricoles biologiques et espaces naturels soutenus

**24 640** hectares préservés

##### ODD Cible\*

Selon l'approche comparative d'Ecofi au 31/12/2023



Créée en 1994, **Espaces** est une association d'insertion par l'écologie urbaine. Sa vocation est de créer des activités et des emplois pour des personnes en difficulté sociale et professionnelle dans le domaine de l'écologie urbaine, permettant de développer les liens sociaux sur les territoires de L'Ouest parisien et d'accompagner la nécessaire transition écologique et énergétique des territoires.

#### NOTRE INVESTISSEMENT

##### Montant investi

Ecofi a réalisé un financement de 300 000€ en billets à ordre en juin 2023.

##### Objectif poursuivi

L'association Espaces souhaite agrandir sa zone d'intervention tout en augmentant le nombre de chantiers d'insertion afin de conserver son impact social et environnemental.

#### LES DONNÉES D'IMPACT / OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Données au 31 décembre 2023



**304** personnes ayant suivi un parcours d'insertion

**60** hectares en gestion écologique et **36** jardins solidaires et partagés

##### ODD Cible\*

Selon l'approche comparative d'Ecofi au 31/12/2023



### QU'EST-CE QU'UN ODD ?

Objectifs de développement durable (ODD).

Retrouvez la définition ainsi que la liste complète dans le glossaire, page 28.



# LES IMPACTS POSITIFS

**AGIR POUR LA PLANÈTE**  
8,4% des financements, soit 6,29 M€



## ÉNERGIES RENOUVELABLES ET EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

<b>CETI</b> Centre de recherche dédié à la durabilité de la filière textile	<b>25</b> salariés	<b>320 000</b> euros
<b>MOBILIZ INVEST SAS</b> Société d'investissement, initiée par Renault, pour une mobilité durable pour tous	<b>3</b> salariés	<b>2 000 000</b> euros
<b>SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY ACCESS SAS</b> Société d'investissement, initiée par Schneider Electric, pour l'accès à l'énergie par des solutions innovantes	<b>3</b> salariés	<b>2 900 000</b> euros



## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ

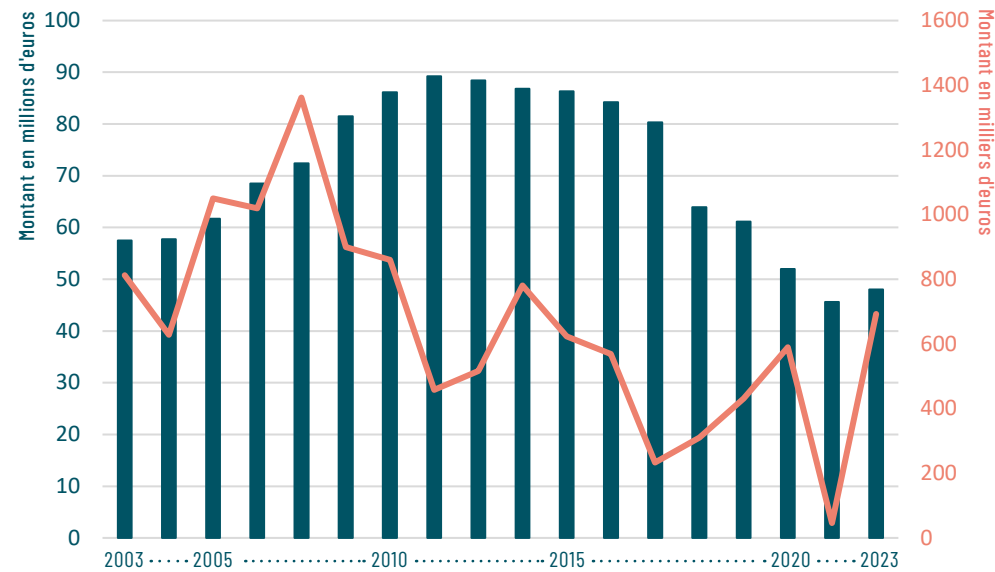
<b>CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'Auvergne</b> Association de protection de la nature et de la biodiversité	<b>36</b> salariés	<b>175 000</b> euros
<b>CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE CHAMPAGNE ARDENNES</b> Association de protection de la nature et de la biodiversité	<b>31</b> salariés	<b>175 000</b> euros
<b>CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE LA RÉGION CENTRE</b> Association de protection de la nature et de la biodiversité	<b>37</b> salariés	<b>200 000</b> euros
<b>CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS RHÔNE-ALPES</b> Association de protection de la nature et de la biodiversité	<b>33</b> salariés	<b>200 000</b> euros
<b>FNAB</b> Réseau professionnel d'agriculture biologique	<b>17</b> salariés	<b>20 000</b> euros
<b>HERBIER DU DIOIS</b> Entreprise d'exploitation de plantes aromatiques biologiques	<b>61</b> salariés	<b>300 000</b> euros





# ÉVOLUTION DES FONDS DE PARTAGE

## ENCOURS & DONNS DES FONDS DE PARTAGE D'ECOFI DEPUIS 20 ANS



**31 M€** de dons depuis 40 ans

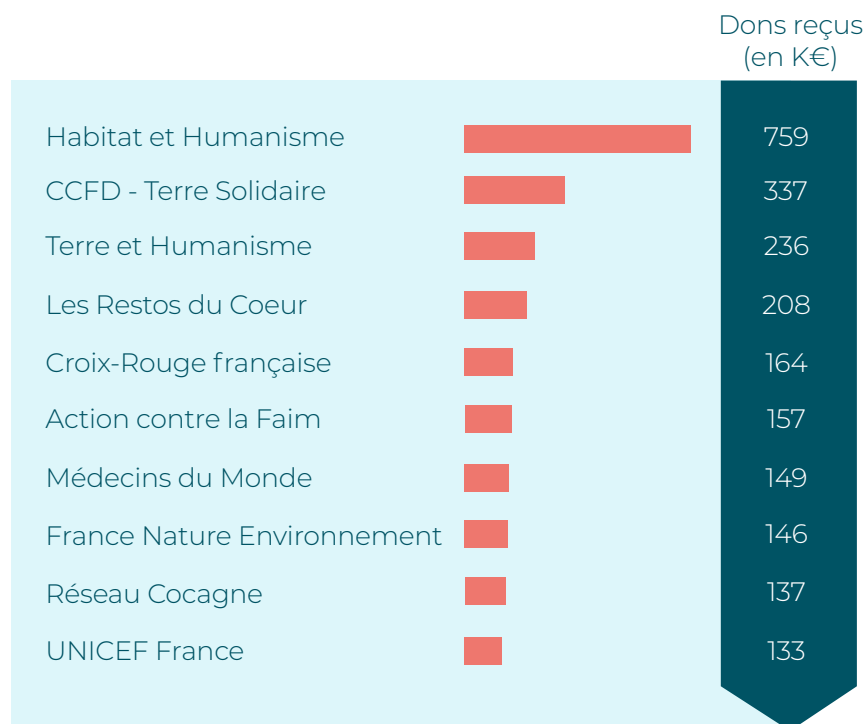
**Encours des OPC de partage**  
(y compris parts/actions de partage des fonds 90/10)  
(échelle de gauche)

**Montant des dons**  
(échelle de droite)

Source: Ecofi - Données au 31 décembre 2023

## LES ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES DE L'ÉPARGNE DE PARTAGE EN FRANCE

\*Source : Fair - Édition 2023 (Chiffres au 31 décembre 2022)



**3 726**

### LES NOTIONS CLÉS

Il y a 40 ans Ecofi créait le premier fonds de partage en Europe, **Faim et Développement**, avec le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD). Un grand nombre d'associations, dans des domaines aussi variés que la solidarité internationale, l'environnement, le logement très social, l'éducation ou la recherche médicale, en bénéficient.

## AGIR POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

	Association / Fondation	Fonds de partage <sup>1</sup>
Humanitaire et développement	Action Contre la Faim	Épargne Solidaire*
	AGIR abcd	Faim et Développement Équilibre Faim et Développement Solidarité*
	Aide Médicale Internationale-Première Urgence	Épargne Solidaire*
	Comité français pour la Solidarité Internationale	Faim et Développement Équilibre Faim et Développement Solidarité*
	Communauté du Chemin Neuf	Faim et Développement Équilibre Faim et Développement Solidarité*
	Frères des Hommes	Faim et Développement Équilibre Faim et Développement Solidarité*
	Handicap International	Épargne Solidaire*
	Institut Belleville	Faim et Développement Équilibre Faim et Développement Solidarité*
	Médecins du Monde	Épargne Solidaire*
	Œuvres Pontificales Missionnaires	Épargne Solidaire*
	Terre des Hommes-France	Faim et Développement Équilibre Faim et Développement Solidarité*
	Unicef	Crédit Coopératif Agir Unicef**
Microfinance	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement	Faim et Développement Équilibre et Solidarité* Faim et Développement Agir CCFD*** CCFD-Terre Solidaire - Faim & Climat**** Fondation Terre Solidaire - Transition pour le Climat****

Se référer en dernière page de ce document pour les risques et avantages des OPC cités.

# ÉVOLUTION DES FONDS DE PARTAGE

## AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE

	Association / Fondation	Fonds de partage <sup>1</sup>
Personnes vulnérables	Association des Paralysés de France	Épargne Solidaire*
	CIMADE	Faim et Développement Équilibre Faim et Développement Solidarité*
	Fondation de France	Épargne Solidaire*
	Fondation de l'Armée du Salut	Épargne Solidaire*
	Fondation St Matthieu pour l'Ecole Catholique	Épargne Solidaire*
	France Terre d'Asile	Épargne Solidaire*
	UNAPEI	Épargne Solidaire*
Santé & recherche	Fondation pour la Recherche Médicale	Agir Fondation pour la Recherche Médicale***
	Institut Curie	Épargne Solidaire*
	Institut Pasteur	Épargne Solidaire*
Logement très social	Fondation Abbé Pierre	Agir avec la Fondation Abbé Pierre

## AGIR POUR ENTREPRENDRE AUTREMENT ET LOCALEMENT

	Association / Fondation	Fonds de partage <sup>1</sup>
Insertion par l'activité économique & le travail adapté	France Active	Épargne Solidaire*
Création de microentreprises	Présol	Épargne Solidaire*

<sup>1</sup> Les fonds de partage font appel à de la gestion solidaire, ce qui expose le souscripteur à des risques liés aux investissements solidaires. Par nature, les valeurs présentes en portefeuille n'offrent pas le même degré de sécurité, de liquidité ou de transparence que les valeurs négociées sur un marché réglementé ou organisé. L'attention des porteurs est attirée sur les modalités du partage. Une fraction de la performance annuelle exprimée en euros est attribuée sous forme de don pour le compte des porteurs en millièmes de part aux organismes partenaires qui ont pour mission d'aider les initiatives économiques dans les pays en voie de développement.

- \* Épargne Solidaire et Faim et Développement Solidarité sont des fonds nourriciers du FCP Confiance Solidaire
- \*\* Crédit Coopératif Agir Unicef et Agir Fondation pour la Recherche Médicale sont des catégories d'action de partage de la Sicav Choix Solidaire
- \*\*\* Faim et Développement Agir CCFD est une catégorie de part de partage du FCP Confiance Solidaire
- \*\*\*\* Parts de partage du FCP Ecofi Agir pour le Climat



# GLOSSAIRE & LABELS

## ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTILITÉ SOCIALE (ESUS)

C'est une entité qui a obtenu l'agrément "d'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" auprès de sa préfecture car elle respecte les conditions suivantes :

- l'entreprise doit avoir pour objectif principal la recherche d'une utilité sociale (apporter un soutien à des personnes en situation de fragilité du fait de leur situation économique, sociale ou personnelle, par exemple) ;
- l'objectif d'utilité sociale et la politique de rémunération de l'entreprise doivent figurer dans les statuts ;
- le résultat de l'entreprise doit être impacté de manière significative par l'objectif d'utilité sociale ;
- les sommes versées, y compris les primes, aux 5 salarié(e)s ou dirigeant(e)s les mieux rémunéré(e)s, ne doivent pas excéder un plafond annuel fixé à 7 fois le SMIC ;
- les sommes versées, y compris les primes, au salarié ou dirigeant le mieux rémunéré, ne doivent pas excéder un plafond annuel fixé à 10 fois le SMIC ;
- les titres de capital de l'entreprise ne doivent pas être négociés sur un marché financier.

Sont assimilés à ces entreprises les organismes dont l'actif est composé pour au moins 35% de titres émis par des entreprises solidaires et les établissements de crédit dont 80% de l'ensemble des prêts et des investissements sont effectués en faveur des entreprises.

## IMPACT INVESTING

L'objectif de l'investissement à impact social (ou "impact investing") est de contribuer à des résultats sociaux mesurables.

C'est donc un investissement qui cible de manière intentionnelle des organisations qui dégagent un double résultat social et financier, qui définissent des objectifs sociaux mesurables et qui en mesurent régulièrement leur accomplissement.

Les cibles d'investissement sont à la fois des organisations sans but lucratif et des entreprises commerciales dont la mission sociale guide dans tous les cas les décisions stratégiques et l'allocation des ressources.

## INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

Un investissement solidaire est un financement effectué au bénéfice d'une entreprise solidaire, quelle que soit la forme qu'il prend (dette ou capital).

Ecofi privilégie les investissements solidaires sous forme de prêt.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Les objectifs de développement durable (ODD) sont les 17 priorités d'un développement économique et social, soucieux de respecter les populations et la planète.

Ils ont été adoptés en septembre 2015 par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030.

Chacun des **17 ODD** est détaillé par des cibles (169 au total) qui définissent les priorités des différents objectifs et les actions à mettre en place.

Sont concernés par les ODD :

- les États,
- les entreprises,
- les investisseurs,
- les ONG,
- les citoyens,
- les collectivités locales, les écoles...

## OPC DE PARTAGE

Un OPC de partage permet au souscripteur de reverser une partie (généralement 50 ou 75%) des revenus ou de la performance à une association ou une fondation qui figure parmi les bénéficiaires du fonds.

## OPC SOLIDAIRE

Un OPC solidaire investit 5 à 10% de son actif dans des entreprises solidaires. Les 90 à 95% restant sont investis en actions, obligations ou monétaire, le plus souvent de manière socialement responsable (ISR), soit en prenant compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

C'est le cas pour 100% des fonds solidaires d'Ecofi qui bénéficient d'un filtre ISR'.

Un fonds solidaire peut être proposé dans le cadre des dispositifs d'épargne salariale (FCPE - fonds communs de placement d'entreprise) ou en dehors (fonds dits « ouverts ») et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 dans les contrats d'assurance-vie.

\* Notre gamme de fonds ouverts est 100% ISR selon la méthodologie d'ECOFI (hormis un fonds indexé). Parmi ces fonds, 12 OPC ont aussi obtenu le Label ISR d'État.

## Liste des 17 ODD



## LABEL GREENFIN

Le Label GreenFin a pour objectif de mobiliser une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique.

Créé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, le Label GreenFin garantit la qualité verte des fonds et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Le Label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans le nucléaire et les énergies fossiles.



## LABEL FINANSOL

Le Label Finansol a été créé en 1997 pour distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public.

Attribué par un comité d'experts indépendants issus de la société civile, le Label Finansol repose depuis sa création sur des critères de solidarité et de transparence.



## LABEL ISR

Le Label ISR est un outil permettant d'identifier facilement des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, il a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement pour les épargnants en France et en Europe, sensibles à la performance environnementale, sociale et de gouvernance, au-delà de la performance financière. En 2023, un nouveau référentiel, inspiré des recommandations du comité du Label ISR, marque un tournant décisif dans l'approche de l'investissement responsable.

Cette évolution traduit une prise de conscience accrue des risques climatiques dans les décisions d'investissement.



- Multi-actifs
- Actions
- Obligations
- Monétaire

## Agir avec la Fondation Abbé Pierre

### AVANTAGES

- Un fonds multi-actifs qui oeuvre pour le logement très social
- Un fonds triplement engagé avec le partage, l'investissement solidaire et socialement responsable
- Expertise du Crédit Coopératif, pionnier & leader dans le solidaire

### INCONVÉNIENTS & RISQUES

- Risque de perte en capital
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risques de taux, crédit, juridique
- Risques liés aux investissements solidaires
- Risques liés à la gestion des garanties et aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres

## Choix Solidaire

### AVANTAGES

- Une diversification qui permet de dynamiser la performance
- Un fonds engagé avec l'investissement solidaire et socialement responsable
- Expertise du Crédit Coopératif, pionnier & leader dans le solidaire

### INCONVÉNIENTS & RISQUES

- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque de perte en capital
- Risque de taux
- Risque crédit
- Risques actions, de liquidité, de change
- Risque lié aux investissements solidaires

## Confiance Solidaire

### AVANTAGES

- Un objectif de performance supérieur à un OPC de trésorerie classique
- Un fonds engagé avec l'investissement solidaire et socialement responsable
- Expertise du Crédit Coopératif, pionnier & leader dans le solidaire

### INCONVÉNIENTS & RISQUES

- Risques de perte en capital, de gestion discrétionnaire
- Risques de taux, crédit, de contrepartie
- Risques juridique, liés à la gestion des garanties
- Risques liés aux investissements solidaires
- Risques liés aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres

## Ecofi Agir pour le Climat

### AVANTAGES

- Financer l'avenir des générations futures
- Une diversification pour dynamiser la performance
- Investir dans des industries dont les moteurs de croissance sont robustes à long terme
- Accompagner certaines entreprises solidaires pour la protection de l'environnement
- Un fonds au triple label français : ISR, GreenFin (vert) et Finansol (solidaire)

### INCONVÉNIENTS & RISQUES

- Risques de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de liquidité, action, sectoriel spécifique, taux, crédit, juridique, de contrepartie
- Risques liés aux investissements solidaires, à la gestion des garanties, aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres

## Ecofi Contrat Solidaire

### AVANTAGES

- Une solution d'externalisation de la gestion solidaire pour l'épargne salariale
- Un FCP innovant unique
- Une diversité d'entreprises solidaires financées
- Une liquidité hebdomadaire
- Une gestion ISR exigeante
- Une gestion de la poche non solidaire sur des émetteurs de qualité "investment grade"

### INCONVÉNIENTS & RISQUES

- Risques liés aux investissements solidaires
- Risque de perte en capital
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque crédit
- Risque taux sur la partie non solidaire
- Risques de liquidité et de contrepartie
- Risque lié à la gestion des garanties

## Ecofi Enjeux Futurs

### AVANTAGES

- Être présent à l'international dans des secteurs où les moteurs de croissance sont robustes à long terme
- Investir dans des valeurs d'avenir à forte visibilité
- Gérer le curseur des valeurs de croissance et les valeurs défensives

### INCONVÉNIENTS & RISQUES

- Risques actions et de gestion discrétionnaire
- Risque de perte en capital
- Risques de change, taux, de spécialisation, juridique
- Risques liés à des investissements en petites capitalisations et sur les marchés émergents
- Risques liés à la gestion des garanties et aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres



## Épargne Ethique Actions

### AVANTAGES

- L'identification de catalyseurs
- La qualité des fondamentaux
- Un filtre ISR exigeant

### INCONVÉNIENTS & RISQUES

- Risque actions
- Risque de perte en capital
- Risque lié à l'utilisation du processus statistique d'allocation
- Risque de taux

## Épargne Éthique Flexible

### AVANTAGES

- Une allocation qui s'ajuste en fonction de l'environnement de marché
- Une gestion ISR qui renforce le contrôle des investissements
- Des outils de contrôle afin de répartir et d'apprécier quotidiennement le risque
- Une forte expertise en gestion "multi-actifs"

### INCONVÉNIENTS & RISQUES

- Risque de perte en capital
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risques action, de taux et de crédit
- Risques de liquidité, de change
- Risques de contrepartie, de gestion des garanties
- Risques liés aux titres à haut rendement et/ou non notés et aux investissements en obligations convertibles

## Épargne Éthique Monétaire

### AVANTAGES

- Une régularité de performance
- Des investissements dans des émetteurs de qualité
- Un filtre ISR exigeant

### INCONVÉNIENTS & RISQUES

- Risque de taux
- Risque de crédit
- Pas de garantie en capital

## Épargne Éthique Obligations

### AVANTAGES

- Un portefeuille diversifié avec des émetteurs solides
- Une expertise d'Ecofi en analyse crédit des États et des entreprises
- Un filtre ISR exigeant

### INCONVÉNIENTS & RISQUES

- Risques de taux, crédit
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque lié à la surexposition
- Risque lié aux différents choix d'allocation sur la courbe des taux
- Risques de perte en capital, de contrepartie

## Épargne Solidaire

### AVANTAGES

- Un objectif de performance supérieur à un OPC de trésorerie classique
- Un fonds triplement engagé : de partage, ISR et solidaire
- Expertise du Crédit Coopératif, pionnier & leader dans le solidaire

### INCONVÉNIENTS & RISQUES

- Risques de perte en capital, de taux, crédit
- Risque lié aux investissements solidaires
- Risques de gestion discrétionnaire et de contrepartie
- Le FCP aura une performance inférieure à celle du maître du fait de ses propres frais de gestion

Bénéficiaires du partage : Action contre la Faim, Aide Médicale Internationale, Association des Paralysés de France, Armée du Salut, Fondation de France, France Active, France Terre d'Asile, Handicap International, Institut Pasteur, Institut Curie, Médecins du Monde, Fondation Saint Matthieu pour l'Ecole Catholique, Oeuvres Pontificales Missionnaires, Pays de Rennes Emplois Solidaires, UNAPEI

## Faim et Développement Équilibre

### AVANTAGES

- Le 1<sup>er</sup> fonds de partage en Europe, créé en 1983
- Un fonds triplement engagé : de partage, ISR et solidaire
- Une gestion "multi-actifs"

### INCONVÉNIENTS & RISQUES

- Risques de perte en capital, de taux, crédit
- Risque lié aux investissements solidaires
- Risques de gestion discrétionnaire, de contrepartie
- Le FCP aura une performance inférieure à celle du maître du fait de ses propres frais de gestion

Bénéficiaires du partage : AGIR abcd, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD), La Cimade, Comité Français de Solidarité Internationale (CFSI), Communauté du Chemin Neuf, Frères des Hommes, Institut Belleville, Terre des Hommes

## Faim et Développement Solidarité

### AVANTAGES

- Le 1<sup>er</sup> fonds de partage en Europe, créé en 1983
- Un fonds triplement engagé : de partage, ISR et solidaire
- Expertise du Crédit Coopératif, pionnier & leader dans le solidaire

### INCONVÉNIENTS & RISQUES

- Risques de perte en capital, de gestion discrétionnaire
- Risques de taux, de contrepartie, gestion des garanties, de durabilité, crédit
- Risques liés aux investissements solidaires, crédit
- Risques liés aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres

Bénéficiaires du partage : AGIR abcd, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD), La Cimade, Comité Français de Solidarité Internationale (CFSI), Communauté du Chemin Neuf, Frères des Hommes, Terre des Hommes



## ECOFI

Société de gestion agile et à taille humaine, Ecofi est engagée, depuis 50 ans, dans la finance durable. Cet engagement n'a fait que grandir au fil des ans avec :

- le statut d'entreprise à mission (première société de gestion française à l'adopter);
- une gamme de fonds ouverts 100% ISR\* et articles 8 ou 9;
- un processus ISR rigoureux et cohérent qui allie : exclusions sectorielles et des paradis fiscaux ; sélection ESG ; gestion des controverses ; intégration de l'intensité carbone dans les objectifs de gestion;
- des fonds thématiques de développement durable et des fonds solidaires à forte plus-value sociale ou environnementale.

Notre raison d'être ?

**Allier performance financière et respect de l'Homme et de la Planète.**

Aujourd'hui, Ecofi inscrit plus que jamais sa démarche sur le long terme, avec l'objectif de générer un impact positif.

Ecofi est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE.

[www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr)

## LE CRÉDIT COOPÉRATIF

**Banque, coopérative, engagée et fière de l'être**

Banque de l'économie sociale et solidaire, des entreprises de l'économie réelle et des citoyens partageant une même vision humaniste du monde, le Crédit Coopératif s'engage aux côtés de ses clients-sociétaires pour construire une économie réelle, plus juste, plus locale, plus respectueuse de l'environnement, plus humaine.

Esprit pionnier et défricheur de nouvelles frontières, le Crédit Coopératif milite et innove en faveur d'une finance toujours plus engagée, donnant le pouvoir à ses clients d'agir individuellement et collectivement pour le logement social, la culture pour tous, l'éducation et la recherche, l'insertion, le handicap, la santé publique, la solidarité internationale, le mutualisme, les coopératives...

Son éthique lui fait refuser le recours aux paradis fiscaux. Par sa simple pratique de banquier à hauteur d'Homme, le Crédit Coopératif ré-invente chaque jour de nouvelles passerelles entre utopie et réalisme économique.

Oui, une autre banque est possible.

[www.credit-cooperatif.coop](http://www.credit-cooperatif.coop)

Document non contractuel.

**Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.**

Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client.

Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le Document d'Information Clé (ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi, 12 Boulevard de Pesaro - 92000 Nanterre ou sur notre site internet [www.ecofi.fr](http://www.ecofi.fr).

Ecofi est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation dudit OPC.

**Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004.**

